



TARIFS STIMULATION SENSORIELLE



Développer l'espace de liberté...

TARIFS 2026

Validité : 01/01/2026 au 31/12/2026

Merci de lire impérativement les conditions générales de vente en fin de tarifs avant de transmettre toute commande.

- Taux de TVA 5,50% pour les articles suivis de *.
- Taux de TVA 10% pour les articles suivis de **.
- Taux de TVA 20% pour les articles suivis d'aucune étoile

Attention :

- *les produits avec un composant électronique sont soumis à l'écotaxe*
- *les produits d'ameublement sont soumis à une taxe environnementale*

Contacts directs CREE

- Service accueil : 04 72 24 08 99
cree@cree.fr
- Devis : 04 72 24 19 81
n.mayaud@cree.fr
- SAV : sav@cree.fr ou 08 99 49 32 51
- Comptabilité clients : compta@cree.fr

Service commandes et prêts :
04 72 49 30 51 commandes@cree.fr
prets@cree.fr

• Services expéditions, délais de livraison
04 72 24 11 75 l.dubos@cree.fr



Avenue de Champlevert - Z.I du Recou 69520 Grigny sur Rhône
Tél. 04 72 24 08 99 • Fax 04 72 24 25 36 • cree@cree.fr • www.cree.fr
SAS au capital de 80 000 euros • R.C.S Lyon B 302 046 958
N° intracommunautaire : FR 60 302 046 958
En cas de contestation, le tribunal de Lyon est seul compétent

Table des matières

TARIFS PUBLICS STIMULATION SENSORIELLE Janvier 2026.pdf	4
1-INTEGRATION SENSORIELLE	4
1 FAUTEUILS SENSIT ET POUFS	4
1.1 SENSIT	4
1.2 SENSIT STRAIGHT	5
1.3 SENSIT NATURE	6
1.4 TAPIS POUR SENSIT	7
2 COUVERTURES LESTEES BALL BLANKET	8
2.1 BALL BLANKET GRANULES	8
2.2 BALL BLANKET CALM	9
2.3 BALL BLANKET FLEXIBLE	10
CGV_portrait_2026.pdf	11

Réf.	Article	Prix public TTC conseillé	Prix public HT conseillé	CODE TARIF
AIDES A L'INTEGRATION SENSORIELLE				
1 FAUTEUILS SENSIT ET POUFS				
1.1 SENSIT				
SENSIT pour utilisateur jusqu'à 1m80				
30900	FAUTEUIL SENSIT GRIS INF. 180CM	2 922,00 €	2 435,00 €	D
30906	FAUTEUIL SENSIT BLANC CASSE INF. 180CM	2 922,00 €	2 435,00 €	D
30908	FAUTEUIL SENSIT NOIR INF. 180CM	2 922,00 €	2 435,00 €	D
30910	FAUTEUIL SENSIT ROUGE INF. 180CM	2 922,00 €	2 435,00 €	D
30914	FAUTEUIL SENSIT BLEU INF. 180CM	2 922,00 €	2 435,00 €	D
30916	FAUTEUIL SENSIT VERT CITRON INF.180CM	2 922,00 €	2 435,00 €	D
30918	FAUTEUIL SENSIT MASTIC INF. 180CM	2 922,00 €	2 435,00 €	D
SENSIT pour utilisateur de plus de 1m80				
30902	FAUTEUIL SENSIT GRIS SUP. 180CM	3 394,80 €	2 829,00 €	D
30920	FAUTEUIL SENSIT BLANC CASSE SUP. 180CM	3 394,80 €	2 829,00 €	D
30922	FAUTEUIL SENSIT NOIR SUP. 180CM	3 394,80 €	2 829,00 €	D
30924	FAUTEUIL SENSIT ROUGE SUP. 180CM	3 394,80 €	2 829,00 €	D
30928	FAUTEUIL SENSIT BLEU SUP. 180CM	3 394,80 €	2 829,00 €	D
30930	FAUTEUIL SENSIT CITRON VERT SUP. 180CM	3 394,80 €	2 829,00 €	D
30932	FAUTEUIL SENSIT MASTIC SUP. 180CM	3 394,80 €	2 829,00 €	D
Poufs				
30904	POUF SENSIT GRIS	399,60 €	333,00 €	D
30934	POUF SENSIT BLANC CASSE	399,60 €	333,00 €	D
30936	POUF SENSIT NOIR	399,60 €	333,00 €	D
30938	POUF SENSIT ROUGE	399,60 €	333,00 €	D
30945	POUF SENSIT BLEU	399,60 €	333,00 €	D
30946	POUF SENSIT MASTIC	399,60 €	333,00 €	D
30947	POUF SENSIT CITRON VERT	399,60 €	333,00 €	D
PACK SENSIT + 1 POUF				
30906I	FAUTEUIL SENSIT BLANC CASSE INF. 180CM + POUF SENSIT	3 273,60 €	2 728,00 €	D
30908I	FAUTEUIL SENSIT NOIR INF. 180CM + POUF SENSIT	3 273,60 €	2 728,00 €	D
30910I	FAUTEUIL SENSIT ROUGE INF. 180CM + POUF SENSIT	3 273,60 €	2 728,00 €	D
30914I	FAUTEUIL SENSIT BLEU INF. 180CM + POUF SENSIT	3 273,60 €	2 728,00 €	D
30916I	FAUTEUIL SENSIT VERT CITRON INF.180CM + POUF SENSIT	3 273,60 €	2 728,00 €	D
30918I	FAUTEUIL SENSIT MASTIC INF. 180CM + POUF SENSIT	3 273,60 €	2 728,00 €	D
30900I	FAUTEUIL SENSIT GRIS INF. 180CM + POUF SENSIT	3 273,60 €	2 728,00 €	D
30920S	FAUTEUIL SENSIT BLANC CASSE SUP. 180CM + POUF SENSIT	3 716,40 €	3 097,00 €	D
30922S	FAUTEUIL SENSIT NOIR SUP. 180CM + POUF SENSIT	3 716,40 €	3 097,00 €	D
30924S	FAUTEUIL SENSIT ROUGE SUP. 180CM + POUF SENSIT	3 716,40 €	3 097,00 €	D
30928S	FAUTEUIL SENSIT BLEU SUP. 180CM + POUF SENSIT	3 716,40 €	3 097,00 €	D
30930S	FAUTEUIL SENSIT CITRON VERT SUP. 180CM + POUF SENSIT	3 716,40 €	3 097,00 €	D
30932S	FAUTEUIL SENSIT MASTIC SUP. 180CM + POUF SENSIT	3 716,40 €	3 097,00 €	D
30902S	FAUTEUIL SENSIT GRIS SUP. 180CM + POUF SENSIT	3 716,40 €	3 097,00 €	D
PACK SENSIT 2 POUFS				
30908Z	FAUTEUIL SENSIT BLANC CASSE INF. 180CM + 2 POUF SENSIT	3 637,20 €	3 031,00 €	D
30908I	FAUTEUIL SENSIT NOIR INF. 180CM + 2 POUF SENSIT	3 637,20 €	3 031,00 €	D
30910Z	FAUTEUIL SENSIT ROUGE INF. 180CM + 2 POUF SENSIT	3 637,20 €	3 031,00 €	D
30914Z	FAUTEUIL SENSIT BLEU INF. 180CM + 2 POUF SENSIT	3 637,20 €	3 031,00 €	D
30916Z	FAUTEUIL SENSIT VERT CITRON INF. 180CM + 2 POUF SENSIT	3 637,20 €	3 031,00 €	D
30918Z	FAUTEUIL SENSIT MASTIC INF. 180CM + 2 POUF SENSIT	3 637,20 €	3 031,00 €	D
30900Z	FAUTEUIL SENSIT GRIS INF. 180CM + 2 POUF SENSIT	3 637,20 €	3 031,00 €	D
30920S2	FAUTEUIL SENSIT BLANC CASSE SUP. 180CM + 2 POUF SENSIT	4 119,60 €	3 433,00 €	D
30922S2	FAUTEUIL SENSIT NOIR SUP. 180CM + 2 POUF SENSIT	4 119,60 €	3 433,00 €	D
30924S2	FAUTEUIL SENSIT ROUGE SUP. 180CM + 2 POUF SENSIT	4 119,60 €	3 433,00 €	D
30928S2	FAUTEUIL SENSIT BLEU SUP. 180CM + 2 POUF SENSIT	4 119,60 €	3 433,00 €	D
30930S2	FAUTEUIL SENSIT CITRON VERT SUP. 180CM + 2 POUF SENSIT	4 119,60 €	3 433,00 €	D
30932S2	FAUTEUIL SENSIT MASTIC SUP. 180CM + 2 POUF SENSIT	4 119,60 €	3 433,00 €	D
30902S2	FAUTEUIL SENSIT GRIS SUP. 180CM +2 POUF SENSIT	4 119,60 €	3 433,00 €	D
OPTION SENSIT				
50810	PROTAC SENSIT FRAME (CHASSIS)	999,60 €	833,00 €	D

Réf.	Article	Prix public TTC conseillé	Prix public HT conseillé	CODE TARIF
AIDES A L'INTEGRATION SENSORIELLE				
1 FAUTEUILS ET POUFS				
1.2 SENSIT STRAIGHT				
30952	FAUTEUIL SENSIT STRAIGHT DOSSIER MASTIC	3 933,60 €	3 278,00 €	D
30955	FAUTEUIL SENSIT STRAIGHT DOSSIER BLEU	3 933,60 €	3 278,00 €	D
30956	FAUTEUIL SENSIT STRAIGHT DOSSIER VERT CITRON	3 933,60 €	3 278,00 €	D
Poufs				
30945	POUF SENSIT BLEU	399,60 €	333,00 €	D
30946	POUF SENSIT MASTIC	399,60 €	333,00 €	D
30947	POUF SENSIT CITRON VERT	399,60 €	333,00 €	D
SENSIT STRAIGHT + POUF				
30955ST	FAUTEUIL SENSIT STRAIGHT DOSSIER BLEU + POUF SENSIT	4 278,00 €	3 565,00 €	D
30956ST	FAUTEUIL SENSIT STRAIGHT DOSSIER VERT CITRON + POUF SENSIT	4 278,00 €	3 565,00 €	D
30952ST	FAUTEUIL SENSIT STRAIGHT DOSSIER MASTIC + POUF SENSIT	4 278,00 €	3 565,00 €	D

Réf.	Article	Prix public TTC conseillé	Prix public HT conseillé	CODE TARIF
AIDES A L'INTEGRATION SENSORIELLE				
1 FAUTEUILS ET POUFS				
1.3 SENSIT NATURE				
30907	FAUTEUIL SENSIT NATURE BLEU MARIN INF. 180CM	3 816,00 €	3 180,00 €	D
Pouf				
30949	POUF SENSIT NATURE BLEU MARINE pour extérieur	549,60 €	458,00 €	D
SENSIT NATURE + POUF				
30907N2	FAUTEUIL SENSIT NATURE BLEU MARIN INF. 180CM + 2 POUF SENSIT	4 838,40 €	4 032,00 €	D

Réf.	Article	Prix public TTC conseillé	Prix public HT conseillé	CODE TARIF
AIDES A L'INTEGRATION SENSORIELLE				
1 FAUTEUILS ET POUFS				
1.4 TAPIS POUR SENSIT				
TAPIST1	TAPIS POUR SENSIT TAUPE	433,20 €	361,00 €	D
TAPISG1	TAPIS POUR SENSIT GRIS	433,20 €	361,00 €	D
TAPISVM1	TAPIS POUR SENSIT VERT MENTHE	433,20 €	361,00 €	D
TAPISN1	TAPIS POUR SENSIT NOIR	433,20 €	361,00 €	D
TAPISBF1	TAPIS POUR SENSIT BLEU FONCE	433,20 €	361,00 €	D

Réf.	Article	Prix public TTC conseillé	Prix public HT conseillé	CODE TARIF
AIDES A L'INTEGRATION SENSORIELLE				
2 COUVERTURES LESTEES BALL BLANKET				
2.1 BALL BLANKET GRANULES				
30748	COUVERTURE IGNIFUGE GRANUL FLEX ADULTE 3.5KGS 140X200CM	1 058,40 €	882,00 €	D
30748-55	COUVERTURE IGNIFUGE GRANUL+BALLES ADULTE 5.5KGS 140X220CM	1 201,20 €	1 001,00 €	D
30748-55	COUVERTURE IGNIFUGE GRANUL+BALLES ADULTE 5.5KGS 140X220CM	1 201,20 €	1 001,00 €	D
30744	COUVERTURE GRANUL FLEX ADULTE 3.5KGS 140X200CM	1 017,60 €	848,00 €	D
30744-5	COUVERTURE GRANUL/BALLES COTON ADULTE 5KGS 140X200CM	1 058,40 €	882,00 €	D
30744-55	COUVERTURE GRANUL/BALLES COTON ADULTE 5.5KGS 140X220CM	1 138,80 €	949,00 €	D
Protection pour couvertures				
30612	PROTECTION MESH INCONTINENCE JUNIOR 100X140CM	194,40 €	162,00 €	D
30615	PROTECTION MESH INCONTINENCE ADULTE 140X200CM	312,00 €	260,00 €	D
30616	PROTECTION MESH INCONTINENCE ADULTE 140X220CM	344,40 €	287,00 €	D
30608	PROTECTION DE COUVERTUR BALL BLANKET COTON EGYP. VERT ARCTIQ 140X200CM	152,40 €	127,00 €	D
30610	PROTECTION DE COUVERTUR BALL BLANKET COTON EGYP. GRIS CLAIR 140X220CM	174,00 €	145,00 €	D
30610	PROTECTION DE COUVERTUR BALL BLANKET COTON EGYP. GRIS CLAIR 140X220CM	174,00 €	145,00 €	D

Réf.	Article	Prix public TTC conseillé	Prix public HT conseillé	CODE TARIF
AIDES A L'INTEGRATION SENSORIELLE				
2 COUVERTURES LESTEES BALL BLANKET				
2.2 BALL BLANKET CALM				
30832	COUVERTURE IGNIFUGE/EVA CALM JUNIOR-3,5KGS-100X140CM	876,00 €	730,00 €	D
30824	COUVERTURE COTON/EVA CALM JUNIOR-3,5KGS-100X140CM	784,80 €	654,00 €	D
30834	COUVERTURE IGNIFUGE/EVA CALM ADULTE-4KGS- 140X200CM	1 281,60 €	1 068,00 €	D
30826	COUVERTURE COTON/EVA CALM ADULTE-4KGS- 140X200CM	1 201,20 €	1 001,00 €	D
30836	COUVERTURE IGNIFUGE/EVA CALM ADULTE-7KGS- 140X200CM	1 322,40 €	1 102,00 €	D
30828	COUVERTURE COTON/EVA CALM ADULTE-7KGS- 140X200CM	1 220,40 €	1 017,00 €	D
30838	COUVERTURE IGNIFUGE/EVA CALM ADULTE-10KGS- 140X200CM	1 444,80 €	1 204,00 €	D
30830	COUVERTURE COTON/EVA CALM ADULTE -10KGS- 140X200CM	1 342,80 €	1 119,00 €	D

Réf.	Article	Prix public TTC conseillé	Prix public HT conseillé	CODE TARIF
AIDES A L'INTEGRATION SENSORIELLE				
2 COUVERTURES LESTEES BALL BLANKET				
2.3 BALL BLANKET FLEXIBLE				
30808	COUVERTURE IGNIFUGEE/EVA FLEX JUNIOR- 3,5KGS-100X140CM	876,00 €	730,00 €	D
30800	COUVERTURE COTON/EVA FLEX JUNIOR-3,5KGS-100X140CM	784,80 €	654,00 €	D
30810	COUVERTURE IGNIFUGEE/EVA FLEX ADULTE-7KGS- 140X200CM	1 322,40 €	1 102,00 €	D
30802	COUVERTURE COTON/EVA FLEX ADULTE-7KGS- 140X200CM	1 261,20 €	1 051,00 €	D
30814	COUVERTURE IGNIFUGEE/EVA FLEX ADULTE -10KGS- 140X200CM	1 627,20 €	1 356,00 €	D
30804	COUVERTURE COTON/EVA FLEX ADULTE-10KGS- 140X200CM	1 681,20 €	1 401,00 €	D

1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE - OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE- RGPD

Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par le vendeur qui n'ont qu'une valeur indicative et qui pourront être modifiés sans nouvel avis. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du vendeur, prévaloir contre les conditions générales de vente. Toute condition contraire opposée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au vendeur, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Les commandes ne sont définitives qu'autant qu'elles ont été confirmées par écrit, par télécopie ou par voie électronique.

Le vendeur n'est lié par les commandes passées par ses représentants ou employés que sous réserve d'une confirmation écrite et signée. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord du vendeur.

Toute demande d'annulation de commande doit faire l'objet d'une lettre recommandée avec AR par l'acheteur.

L'annulation de commande entraînera automatiquement une pénalité égale à 20% du montant TTC de la commande et éventuellement à l'acquisition des acomptes versés.

Nous avons procédé à une revue et mise à jour des contrats des prestataires d'emailing. L'objectif est d'obtenir des partenaires et sous-traitants des garanties sévères dans le cadre du traitement et de la sécurité des données clients.

2. LIVRAISON

2.1. Modalités

La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit à l'acquéreur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans les locaux ou entrepôts du vendeur.

Dans le cadre de la mise à disposition des produits dans les locaux du vendeur, l'acheteur s'engage à prendre la livraison dans le mois en cours. Passé ce délai les produits seront envoyés à l'acheteur à ses frais.

2.2. Délais

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible mais sont fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport du vendeur. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours.

La livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur, quelle qu'en soit la cause.

2.3. Risques

Les produits voyagent aux risques et périls du destinataire, auquel il appartient en cas d'avaries ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les deux jours qui suivent la réception des marchandises, conformément à l'article L.133-3 du Code de commerce.

RECEPTION

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit dans les huit jours de l'arrivée des produits. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. **Si aucune réserve et contrôle des marchandises ne sont fait à la réception, la responsabilité du client sera totalement engagée**

Retours

4.1. Modalités

En cas de produit défectueux, hors problème de transport, une réclamation doit être faite auprès de nos services dans les 48H. Au-delà, aucune réclamation ne sera recevable.

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acheteur. Tout produit retourné sans cet accord sera tenu à la disposition de l'acheteur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acheteur. **Les produits ainsi renvoyés doivent être accompagnés d'un bon de retour fixé sur le colis, de la facture et du bon de livraison dans son emballage d'origine.** Cf. conditions de retour de matériel. **En cas d'échange ou de reprise de matériel, les frais de livraison du retour, de l'échange et les risques de transport sont à la charge du client.**

Aucun retour ne sera accepté après un délai de 14 jours suivant la date de livraison. A défaut en cas de retour, une décole de la valeur d'achat sera appliquée. **Les avoirs établis ne donneront pas lieu à remboursement.**

Par ailleurs, de convention expresse, les produits commandés sur mesure, les produits d'hygiène, d'opportunité, ou à configuration personnalisée ne seront pas repris ni échangés.

4.2. Conséquences

En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constaté par le vendeur dans les conditions prévues ci-dessus, l'acheteur pourra obtenir le remplacement du produit défectueux, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

3. GARANTIE 5.1. Etendue

Les produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de 2 ans (sauf les produits d'opportunité dont la durée ne pourra excéder 6 mois), à compter de la date de livraison. La présentation de la facture acquittée sera nécessairement exigée préalablement à toute mise en œuvre de la garantie. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. Pour bénéficier de la garantie, tout produit doit être, au préalable, soumis à l'acceptation du vendeur. Les frais éventuels de port sont à la charge de l'acheteur. Au titre de cette garantie, la seule obligation incombe au vendeur sera le remplacement gratuit ou la réparation des marchandises ou de l'élément reconnu défectueux par ses services après examen contradictoire, sauf si ce mode de dédommagement s'avère impossible ou disproportionné, auquel cas le vendeur remboursera le prix du bien reconnu. Pour le retour de produits à l'exportation (DOM/TOM), l'envoi se fera franco transitaire.

5.2. Dispositions spécifiques aux particuliers

Il est notamment rappelé la réglementation suivante :

- Article L.211-4 Code de la consommation : le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

- Article L.211-5 Code de la consommation : pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant, correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

- Article L.211-12 Code de la consommation : l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

- Article 1641 Code civil : le vendeur est tenu de garantir à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. - Article 1648 alinéa 1er Code civil : l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acheteur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

5.3. Exclusions

Sont exclus, les vices apparents, les défauts et les déteriorations provoquées par l'usure ou la fatigue normale (pneumatiques, freins, sellerie, batteries etc...), par une exploitation inhabituelle ou non conforme (accident extérieur, chute, montage erroné, négligence d'entretien, utilisation anomale...), par l'intervention d'un tiers, par une modification du produit non prévue, ni spécifiée par le vendeur, ou encore par le démontage ou la modification de la structure, sans un accord écrit de la part de CREE.

Les réparations effectuées par le vendeur sont garanties 6 mois ainsi que la garantie des pièces détachées.

4. Prix

Les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande.

Les prix s'entendent nets, départ, hors taxes sur la base des tarifs communiqués à l'acheteur.

Les prix sont également susceptibles de révision en cas d'événements monétaire, social, fiscal ou autres, ayant une incidence sur nos prix de revient.

CREE se réserve le droit de modifier sans préavis les prix mentionnés sur les supports de vente en cas d'erreur manifeste.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou de ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acheteur.

Sauf accord écrit du fournisseur, les frais de port sont toujours à la charge de l'acheteur.

Par ailleurs et uniquement en ce qui concerne les distributeurs, il est précisé qu'en fonction du chiffre d'affaires hors taxes des rabais, remboursements, remises pourront être consentis selon des modalités qui seront précisées sur un document distinct des présentes et remis avec celles-ci. Ce document envisagera également l'hypothèse d'un prêt de matériel pour démonstration au client du distributeur.

5. FACTURATION

Tout achat de marchandises fera l'objet d'une facturation qui sera délivrée dès la réalisation de la vente (date de mise à disposition du produit), conformément aux dispositions de l'article L.441-3 du Code de commerce. **Un acompte pourra être demandé notamment pour toute commande de matériel sur mesure, ou commande de plus de 5 000 euros, dont le paiement intervendra à la commande et également sous réserve de solvabilité.**

Une facture est établie pour chaque livraison et délivrée au moment de celle-ci.

7.1. MODALITES

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- paiement à 30 jours fin de mois, soit à l'enlèvement de la marchandise sur présentation de la facture, soit entre les mains du transporteur à réception de la marchandise.

En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement au sens du présent article, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur règlement à l'échéance convenue.

Pour les particuliers, les règlements se feront en totalité par chèque ou virement ; aucun escompte ne sera consenti pour un paiement anticipé.

Pour les professionnels, bénéficiant de délais de paiement, en cas de paiement anticipé par chèque ou virement dans les 10 j. date de facturation, il sera alors consenti un escompte de 1%.

Pour les ventes à l'exportation, le règlement se fera avant l'expédition des marchandises. Les frais de port, d'emballage et pour tout envoi hors métropole sont à la charge de l'acheteur.

7.2. Retard ou défaut

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Conformément au Code de Commerce (art. du 21/10/2012), toute somme non payée à son échéance entraîne une pénalité de retard égale à 3 fois le taux d'intérêt légal (art. L441-6) et le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement (art. D441-5). Une indemnisation complémentaire sur justification si ces frais sont supérieurs (art. L441-6, alinéa 12) pourra être réclamée.

En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au vendeur qui pourra demander, en référé, la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts. La résolution frapperà non seulement la commande en cause mais, aussi, toutes les commandes antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non.

En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De même, lorsque le paiement est échéonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'invalidité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons, ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles si le vendeur n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

L'acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'avocats ou d'officiers ministériels.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du vendeur. Tout paiement partiel s'interposera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

7.3. Exigence de garanties ou règlement

Le vendeur se réserve le droit, à tout moment, en fonction des risques encourus, de fixer un plafond au détour de chaque achat et d'exiger certaines garanties.

Ce sera notamment le cas si une modification, ou si une cession, location, mise en nantissement ou apport de son fonds de commerce a un effet défavorable sur le crédit de l'acheteur.

Un paiement d'avance est demandé pour toute première commande.

Le transfert des risques sur les produits, même en cas de vente convenue franco, a lieu dès l'expédition des entrepôts du vendeur.

Il en résulte notamment que les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur auquel il appartient en cas d'avarie, de perte ou de manquants, de faire toutes réserves ou d'exercer tous recours auprès des transporteurs responsables.

6. RESERVE DE PROPRIETE

Les produits sont vendus sous réserve de propriété.

Le Vendeur conserve la propriété des produits jusqu'au paiement complet et effectif du prix par l'acheteur.

En cas de défaut de paiement à son échéance, le Vendeur pourra revendiquer les produits et résoudre la vente, comme précisé ci-dessus.

Les chèques et lettres de change ne sont considérés comme des paiements qu'à compter de leur encasement effectif.

Jusqu'à cette date, la clause de réserve de propriété conserve son plein droit.

Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert, dès livraison, des risques des produits vendus.

Les produits restant la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix, il est interdit à l'acheteur d'en disposer pour les revendre ou les transformer. Toutefois, à titre de simple tolérance et pour les seuls besoins de son activité, le vendeur autorise l'acheteur à revendre (ou transformer) les marchandises objet de la vente sous réserve que celui-ci s'acquitte, dès la revente, de l'intégralité du prix restant dû, les sommes correspondantes étant, dès à présent, nanties au profit du vendeur, conformément à l'article 2071 du Code civil, l'acheteur devenant simple dépositaire du prix.

7. COMPETENCE - CONTESTATION

Sauf ce qui concerne les particuliers, seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, les tribunaux de LYON (RHONE) à moins que le vendeur ne préfère saisir toute autre juridiction compétente.

La législation française est seule applicable, quel que soit le lieu de commande, de livraison ou de paiement.

Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quel que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents des acheteurs puissent mettre obstacle à l'application de la présente clause.

10. RECYCLAGE

La société CREE a confié à ECOSYSTEM le recyclage de ses produits incluant un composant électrique ou électronique (Ecotaxe DEEE). Notre n° Identifiant Unique (IDU) est : FR028227_05RXYZ

La société CREE est également adhérente à ECOMAISON au registre national des metteurs sur le marché de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie – N° immatriculation FR028227_04KSZJ